

Les pièges à limaces

Agnès COMBES Webmaster / 02 51 36 82 06

14/08/2009 | Mise à jour : 18:12

La question pour savoir s'il faut ou non intervenir contre les limaces est toujours difficile à trancher.

Il y a bien sûr la technique déjà bien connue du piégeage. Mais elle doit être représentative et l'attaque n'est pas toujours, même pas souvent, homogène dans la parcelle et à ce titre les pièges doivent être bien placés. Enfin il faut savoir interpréter les résultats des piégeages. Pour cela, on peut se référer à l'échelle de valeur de l'ITCF.

En conditions humides, 4 pièges de 0.25 m² chacun doivent être posés en soirée. Soit on compte dès le lendemain matin ou si on ne peut pas dénombrer avant quelques jours, y placer quelques granulés : 4 à 5 par piège et aussi les cadavres sont fixés.

Si le total des 4 pièges est compris entre 1 et 20 limaces, attendre les premiers dégâts pour traiter.

Si le total par m² est égal ou supérieur à 20 et si ce sont des limaces grises, traiter 15 jours avant le semis en période humide ou au semis.

Si limaces noires, mélanger l'anti limace à la semence pour enterrer les granulés et ne pas oublier l'application de surface qui reste la base de traitement.